



ÉDITION DE SEPTEMBRE 2018 | VOLUME 14, N° 7

Nouveau parc-école



Notre milieu s'est enrichi d'un tout nouveau parc-école sécuritaire et adapté aux jeunes enfants. Il fera sûrement le bonheur des élèves de l'école Saint-Pie-X et des jeunes familles! Crédit-photo : Maryse Audet

Une invitation de Forêt Hereford

Chaque année, le Club des Mycologues de l'Estrie (<http://www.mycologues-estrie.org/acceuil.html>) organise une activité gratuite pour ses membres dans la Forêt communautaire Hereford. Il s'agit d'une activité de cueillette et d'identification de champignons, qui est organisée dans les terrains de Forêt Hereford (chemin de la Slouce, Saint-Herméngilde).

Cette année, cette activité aura lieu le dimanche 23 septembre, beau temps mauvais temps. Comme à chaque année, quelques places sont disponibles pour les membres de Forêt Hereford. **Si cette activité vous intéresse, contactez-nous : nous vous mettrons en contact avec le Club des Mycologues.**

Dany Senay, ing. f.
Directeur, Forêt communautaire Hereford
Tél. : 819.366.5000
Cell. : 819-578-4605
Courriel : info@forethereford.org



Tournoi de poches crédit-photo : Sonia Côté

Vingt-deux équipes ont pris part au tournoi de poches organisé par les pompiers de Beecher Falls en collaboration avec les loisirs East Hereford le 15 septembre dernier.

Les gagnants sont les équipes suivantes :

1. Louis-Philippe Gagnon et Marco Gosselin
2. Benjamin Gagnon et Philippe Gosselin
3. Une équipe formée d'américains : Todd et Philippe

Un autre tournoi est prévu en février.

Marco Gosselin, président Loisirs East Hereford



Le Fouineur

Méchoui pour l'entretien de la salle paroissiale d'East Hereford Crédit-photo : Maryse Audet



Marie-Eve Breton, Normand Roy et Danielle Beloin qui procèdent au tirage des « moitié-moitié ».

Le comité de gestion de l'Église St-Henri remercie très sincèrement tous les participants, les bénévoles et les généreux commanditaires qui ont permis de faire du méchoui qui s'est tenu le 2 septembre dernier un succès.

158 repas ont été servis. Les fonds amassés serviront à l'entretien des bâtiments.

Normand Roy, président



Natacha Marchand, Eva Marchesseault et Aglaé Beloin, bénévoles

CONFÉRENCE DE MATTHIEU PROULX — COMMENT OPTIMISER LE SUCCÈS DE SES TROUPES —

LE MERCREDI 3 OCTOBRE 2018
DÉJEUNER-CONFÉRENCE

DE 7 H 30 À 9 H 30
SALLE L'ÉPERVIER

80, RUE SAINT-JACQUES SUD, COATICOOK

20 \$, DÉJEUNER INCLUS
OFFREZ-VOUS CE CADEAU!

Saisissez cette occasion
de réaliser une activité
de renforcement et de
mobilisation de vos
équipes de travail!

Réservation avant le 28 septembre au 819 849-9166
ou par courriel: info@mrcdecoaticook.qc.ca

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE:



MATTHIEU PROULX

Matthieu Proulx est animateur et analyste sportif à RDS ainsi que sur plusieurs tribunes médiatiques au Québec. Il a joué au football professionnel pour les Alouettes de Montréal de 2005 à 2010 avec qui il a remporté la coupe Grey à ses deux dernières saisons avec le club.

Avant son passage dans la métropole, il a porté les couleurs du Rouge et Or de l'Université Laval avec qui il a remporté deux fois la coupe Vanier et où il a obtenu un baccalauréat en droit. Matthieu a vite réalisé la force du nombre et la valorisation d'atteindre ses objectifs en équipe. C'est ce qu'il souhaite partager dans sa conférence *Comment optimiser le succès de ses troupes*.



En collaboration avec:

SOIRÉE SUR L'IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'EAU DANS LA MRC DE COATICOOK



16 OCTOBRE 2018
18 H 30 À 21 H

PAVILLON DES ARTS ET
DE LA CULTURE,
116 WELLINGTON, COATICOOK, J1A 2H7

SUJETS

- Grands concepts entourant les changements climatiques et état de situation pour la MRC
- Démystification des mythes sur les changements climatiques
- Pistes de solutions

CONFÉRENCIERS

Charles Malenfant, ing. Direction de l'expertise hydrique du ministère de l'environnement

Alain Mailhot, chercheur en hydrologie urbaine, Centre Eau Terre Environnement, INRS

Antoine Verville, directeur du ROBVO

Simon Madore, maire de la Ville de Coaticook



Le Fouineur



AVIS PUBLIC (concernant le rôle d'évaluation foncière de la municipalité d'East Hereford)

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité d'East Hereford, devant être en vigueur durant les exercices financiers **2019-2020-2021**, a été déposé à mon bureau le **10 septembre 2018**, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai **2019**; (au plus tard le 30 avril **2019**)
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**MRC de Coaticook
294, rue St-Jacques Nord
Coaticook (Québec) J1A 2R3**

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement **2-125** de la **MRC. de Coaticook** et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné le 19 septembre 2018
Janik Branchaud, secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 272-18 modifiant le règlement de construction 197-08.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la municipalité d'East Hereford,

QUE lors d'une séance régulière tenue le 3 septembre 2018, le conseil de la municipalité d'East Hereford a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de construction numéro 197-08 afin de modifier les dispositions sur les fondations des bâtiments principaux.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 2 octobre 2018, à 18h50, à la bibliothèque municipale, situé au 15, rue de l'Église à East Hereford. Au cours de cette assemblée, Madame Marie-Ève Breton, mairesse de la municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au, 15, rue de l'Église à East Hereford aux heures d'ouverture régulières.

Donné à East Hereford, ce 20^e jour du mois de septembre 2018.
Janik Branchaud, secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

Lors de son assemblée ordinaire du 3e jour de septembre 2018, le conseil municipal a adopté, conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal, la résolution 18-09-165 concernant le report de l'assemblée du 1^{er} octobre 2018.

La dixième assemblée ordinaire aura lieu à 19h00 à la bibliothèque municipale au 15, rue de l'Église East Hereford, le 2^e jour d'octobre 2018

Donné à East Hereford, ce quatrième jour de septembre 2018.

Janik Branchaud, secrétaire-trésorière

Le Fouineur



Demande de prix pour l'entretien d'hiver du 15, rue de l'Église East Hereford et autres

- a. Le stationnement du 15, rue de l'Église, East Hereford doit être ouvert en tout temps, 7 jours semaine, de la première à la dernière neige. Le sablage, si nécessaire, est au frais de l'entrepreneur. S'il y a un besoin pour du calcium, surtout près des trois entrées (garage, trottoir et âge d'or), il sera aux frais de la municipalité mais sous la responsabilité de l'entrepreneur. Le trottoir, menant à la bibliothèque municipale, doit être entretenu par l'entrepreneur et déblayé en tout temps. Le calcium, si nécessaire, est aux frais de la municipalité mais sous la responsabilité de l'entrepreneur;
- b. La borne de recharge électrique située au presbytère doit être accessible pour les usagers. Le stationnement doit être ouvert en tout temps pour en permettre l'utilisation;
- c. Toutes les bornes fontaines (8 - plan de localisation disponible) doivent être accessibles par les pompiers en tout temps. Le déneigement devra se faire au besoin, selon le bon jugement de l'entrepreneur;
- d. La borne sèche au 30, chemin Marquis doit être accessible par les pompiers en tout temps. Le déneigement devra se faire au besoin, selon le bon jugement de l'entrepreneur;
- e. La borne sèche au 1169, chemin du 9^e rang doit être accessible en tout temps par les pompiers. Le déneigement devra se faire au besoin, selon le bon jugement de l'entrepreneur;
- f. La cloche à vêtement située sur le terrain de l'Église doit être accessible afin que les personnes puissent y déposer des articles en temps raisonnable. La cloche doit aussi être accessible lors de la cueillette par le *Centre d'Actions Bénévoles*;

Tout dommage causé à l'une ou l'autre des propriétés, suite à l'enlèvement de la neige, sera au frais de l'entrepreneur.

C'est un contrat d'un an : hiver 2018-2019. Si le contrat est transféré à un tiers, il devra y avoir accord de la Municipalité et les prix déjà établis devront être respectés. L'entrepreneur doit fournir une copie de son assurance responsabilité, d'une couverture d'au moins 2 000 000 \$, à l'adjudication du contrat.

Le paiement sera effectué en un seul versement le 1^{er} avril 2019.

Toute communication orale n'engage en rien la Municipalité d'East Hereford.

Veillez communiquer avec la directrice générale par courriel au direction@easthereford.ca ou en personne au 15, rue de l'Église pour obtenir le formulaire prescrit.

La réponse doit être retournée, sur le formulaire prescrit, disponible au bureau municipal ou sur demande par courriel, dans une enveloppe scellée et portant la mention « Entretien d'hiver » au plus tard le 25 octobre 2018 à 15h30. Les réponses reçues seront ouvertes immédiatement en présence des soumissionnaires intéressés.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à East Hereford, ce 20^e jour de septembre 2018.

Janik Branchaud
Municipalité d'East Hereford
15, rue de l'Église
East Hereford JOB 1S0

Rappel concernant l'utilisation de véhicules récréatifs

RAPPEL

L'article 9.5 du règlement 195-08 – règlement de zonage, se lit comme suit :

9.5 VÉHICULES RÉCRÉATIFS

L'utilisation de véhicules récréatifs tels que des roulottes, des tentes-roulottes et des habitations motorisées est autorisée uniquement à l'intérieur d'un terrain de camping.

De plus, elles doivent être utilisées seulement sur une base saisonnière n'excédant pas 180 jours par année.

Toute personne qui contrevient audit règlement commet une infraction et est passible de pénalités.

Le conseil municipal d'East Hereford

Le Fouineur



AVIS PUBLIC

(concernant le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette)

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2019-2020-2021, a été déposé à mon bureau le 10 septembre 2018, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2019; (au plus tard le 30 avril 2019)
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**MRC de Coaticook
294, rue St-Jacques Nord
Coaticook (Québec) J1A 2R3**

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 2-125 de la **MRC. de Coaticook** et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné le 12 septembre 2018
Roland Gascon directeur général et secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette

Spectacle-bénéfice avec Marc Hervieux et son pianiste

Ténor chéri des Québécois : www.marchervieux.com

Samedi 22 septembre à 20 h

Billets en vente maintenant à la Maison de l'arbre – **819 658-9050**
Les bénéfices vont aux Amis du patrimoine pour l'entretien des sentiers

Délicieux Souper-bénéfice à la salle communautaire
à 17 h 30 - 25 \$ tout inclus

Réservation : 819 658-9050

Il reste encore plusieurs places.

Parlez-en autour de vous... On a besoin de votre précieuse participation!

**LES AMIS
DU PATRIMOINE
SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE**



ATTENTION



Le lundi, 1^{er} octobre prochain, lors des élections provinciales, la Maison de l'arbre servira de bureau de scrutin.

Le site des Amis du patrimoine et le restaurant seront donc fermés pour cette journée.

Merci de votre compréhension!

La direction

Le Fouineur

Activités du Centre d'action bénévole

SORTIE AU VERGER LE GROS PIERRE À COMPTON | ACTIVITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Lundi 24 septembre, de 10 h à 12 h. Gratuit pour les aînés et grands-parents et faibles coûts pour les familles. Places limitées, réservation obligatoire.

MIDI-CONFÉRENCE : LA MALADIE AUX MILLE ÉNIGMES

Mardi 2 octobre, de midi à 13 h, bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook (34 Rue Main Est, Coaticook). Par Nathalie Auger, conseillère aux familles de la Société Alzheimer de l'Estrie. Gratuit. Apportez votre lunch ou réservez un repas complet de la popote roulante à 6 \$.

CAFÉ DES AÎNÉS DE WATERVILLE

Discussion sur la proche aidance animée par Lucie L'Heureux, agente de développement en service de soutien pour les proches aidants de la MRC de Coaticook. Quand : Lundi 15 octobre 14 h. Lieu : Centre communautaire de Waterville.

L'AUDACE DE PRENDRE LE POUVOIR SUR SA VIE (groupe de soutien de soir) pour proches aidants. Mercredi 24 octobre, de 13 h 30 à 16 h 30 à la bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook au 2^e étage (34 rue Main Est, Coaticook). Gratuit.

MATINÉE BOWLING AU SALON DE QUILLES LE RIVIERA | ACTIVITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE Lundi 1^{er} octobre, de 10 h à 12 h (journée pédagogique). Gratuit pour les aînés et grands-parents et faibles coûts pour les familles. Places limitées, réservation obligatoire.

CONFÉRENCE GRAND PUBLIC : BÂTIR SA FIERTÉ

Dimanche 4 novembre, 14 h (portes ouvertes dès 13 h). Pavillon des arts et de la culture de Coaticook (116, rue Wellington, Coaticook). Par Danie Beaulieu, Ph.D. fondatrice de l'Académie Impact psychologie et pédagogie. Gratuit pour les proches aidants et contribution volontaire pour le grand public. Passez chercher votre billet à l'avance à la réception du Centre d'action bénévole (23 rue Cutting, Coaticook).

EXPOSITION PHOTOS DES PROCHES AIDANTS DE LA MRC DE COATICOOK

Mercredi 7 novembre, de 17 h à 19 h. Paroisse Notre-Dame-De-L'Unité (6747, route Louis-S.-Saint-Laurent, Compton). Gratuit, sur réservation seulement.

L'AUDACE DE PRENDRE POUVOIR SUR SA VIE (groupe de soutien de soir) pour proches aidants. Jeudi 15 novembre, de 18 h à 21 h. Maison de la famille (23, rue Cutting, Coaticook, 2^e étage). Gratuit.

Pour toute information concernant ces activités ou pour vous y inscrire, contactez Lucie L'Heureux au 819 849-7011, poste 223

SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

Des mesures d'accessibilité à toutes les activités sont disponibles : transport et répit par exemple.

CENTRE D'Action BÉNÉVOLE
DE LA MRC DE COATICOOK

POUR LE MILIEU PLEINEMENT JE BÉNÉVOLE !

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

POUR LA LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

La popote roulante
DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK

819 849.7011
poste 224

Le Fouineur

Communiqué de la MRC de Coaticook

De mauvais constats quant à la gestion de matières résiduelles sur le territoire de la région de Coaticook

Depuis le début de l'été, deux enviroconseillères se sont jointes à l'équipe de la MRC de Coaticook : Marjolie Côté et Marie-Ève Sasseville afin de sensibiliser les résidents sur la gestion des matières résiduelles. Dans le souci d'améliorer la qualité des matières récupérées, elles ont sillonné les routes de la MRC afin de vérifier le contenu des différents bacs. Un rapport a alors été émis afin de présenter aux élus du conseil de la MRC, voici quelques constats. En terme général, le bac brun est bien exploité et contient plusieurs matières organiques. Cependant, son utilisation est encore trop faible puisque beaucoup de résidus de nourriture et de papiers souillés se retrouvent dans les déchets. Quant au bac de recyclage, les plastiques non numérotés ou de type « 6 » ainsi que la styromousse sont encore majoritairement déposés dans le bac de recyclage. Les sacs/pellicules plastiques non ensachés et les emballages font également partie des problématiques récurrentes. Pour ce qui est des bacs à déchets, à travers la MRC, il y a plusieurs cas de quantité excessive de déchets, surtout dans les nouveaux développements et les multilogements, en plus d'une grande quantité de matières organiques (restes de table) ainsi que les papiers/cartons souillés qui se retrouvent dans les déchets. Des produits dangereux ont même été retrouvés régulièrement dans les déchets (aérosols, peintures, contenants d'huile). Elles ont constaté qu'il reste encore du travail à faire quant à la sensibilisation sur la gestion des matières auprès des résidents sur l'ensemble du territoire. Le conseil en profite pour réitérer l'importance des efforts de chaque citoyen et les invite à redoubler de vigilance afin de maintenir les bonnes habitudes acquises au fil des années et qui nous honorent du titre d'une des meilleures MRC du Québec en terme de gestion des matières résiduelles.



Crédit-photo : MRC de Coaticook

Bilan de la première année de mise en œuvre du PDZA de la MRC de Coaticook

En mai 2017, le Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Coaticook (PDZA) était adopté au conseil de la MRC et le mois suivant, il était lancé et diffusé sur le territoire. Depuis ce lancement, plusieurs actions de mises en valeur, de soutien aux entreprises et de démarchage agricole et agroalimentaire ont été effectuées. Des visites de ferme ont été organisées afin de mettre en valeur certains de nos producteurs à l'échelle régionale. Une quarantaine (40) d'entreprises agricoles/agroalimentaires ont sollicité et ont reçu des conseils pour différents sujets, dont le démarrage d'entreprise agricole ou de transformation alimentaire, la démarche de transport de main-d'œuvre agricole ou encore la recherche de ressources agricoles. Il y a d'ailleurs eu la mise sur pied et le déploiement de l'ARTERRE, un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires ainsi que la mise sur pied d'un projet de travailleur de rang. D'autres actions du genre auront lieu dans les prochains mois, toujours dans le but de faire progresser le secteur agricole et les secteurs complémentaires à l'agriculture de la région de Coaticook, et ce, de façon durable.

PDZA Plan de développement
de la zone agricole de la
MRC de Coaticook



Crédit-photo : MRC de Coaticook

Source : Amélia Carr, agente de communication et marketing à la MRC de Coaticook

Le Fouineur



Vente par sollicitation dans votre secteur?

POUR AGIR VITE, L'ACEF A BESOIN DE VOUS!

Soyez nos yeux et nos oreilles

AVISEZ-NOUS RAPIDEMENT AU 819 563-8144, À INFO@ACEFESTRIE.CA OU PAR FACEBOOK.COM/ACEFESTRIE/

Pourquoi est-ce important de communiquer avec l'ACEF?

En nous informant, vous pouvez aider à ce que les gens de par chez-vous ne signent pas des contrats à prix abusifs ou bien annulent à temps. En effet, lors de vente à domicile, plusieurs personnes signent sous pression des contrats abusifs ou désavantageux (thermopompes, services de décontamination, autre). Il est facile d'annuler le contrat dans les 10 jours si on s'en aperçoit à temps, mais par la suite, c'est une autre histoire!

Il faut donc agir rapidement pour informer les gens. Pour le faire, l'ACEF, un organisme de défense des consommateurs, a besoin d'être informée le plus rapidement possible dès qu'il y a de la sollicitation dans un secteur. Communiquez avec nous dès que vous êtes sollicité, par téléphone ou à domicile.

VOUS POUVEZ FAIRE UNE DIFFÉRENCE!

*ACEF Estrie (Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie) est un organisme de promotion et de défense des droits des consommateurs.

Logo du Québec

À vendre

Poêle a bois 50 000 btu
Contactez 819 658-1212 –Hélène ou Alain



élections Québec

Le 1^{er} octobre, votons!

Calendrier des événements

22 septembre	Spectacle-bénéfice de Marc Hervieux et son pianiste	Les Amis du Patrimoine Saint-Venant-de-Paquette
23 septembre	Cueillette et identification de champignons	Forêt communautaire Hereford
27 septembre, 8 h 45 à 16 h 15	Caravan 360	Centre Élie Carrier
28 septembre	Tournoi de golf du CSSS et défi rase-coco	Club de golf de Coaticook
29 septembre, 11 h	Murale-Collage	Bibliothèque municipale d'East Hereford
1^{er} octobre	Élection provinciale	Bibliothèque municipale : East Hereford Maison de l'arbre : Saint-Venant-de-Paquette
3 octobre, 7 h 30 à 9 h 30	Conférence de Mathieu Proulx	Salle l'Épervier
13 octobre, 20 h 30	Souper-spectacle Pascal Allard	Les Amis du Patrimoine Saint-Venant-de-Paquette
16 octobre, 18 h 30 à 21 h	Soirée sur l'impact des changements climatiques	Pavillon des arts et de la culture
8 novembre	Clinique de vaccination contre la grippe	Détails à suivre



Le Fouineur
Bulletin d'information de la municipalité d'East Hereford

15, rue de l'Église East Hereford (Québec) J0B 1S0

Téléphone: 819 844-2463

Mise en page: Maryse Audet
Courriel: maryse.audet@live.ca

Vous pouvez nous soumettre article et photos en tout temps.